

Québec, Le Soleil, jeudi 9 décembre 1982



M. Lougheed a été invité au 24 Sussex pour discuter du prix du pétrole lorsque M. Clark était premier ministre.

## Lougheed convoiterait le poste de Clark



richard daignault à Ottawa

Peter Lougheed convoiterait le poste de Joe Clark à la tête du Parti conservateur.

Un observateur très qualifié de la scène politique albertaine, de passage à Ottawa récemment, est d'avis que la dissension conservatrice concernant la direction de Clark sont toujours vivantes.

Si, d'une part, Clark contrôle mieux qu'auparavant l'intérieur de l'organisation, le fait, d'autre part, que son leadership est contesté, demeure.

La grande question est de savoir ce que sera le résultat du vote qui sera pris lors du congrès national du Parti conservateur à Winnipeg à la fin de janvier.

Lougheed, premier ministre de l'Alberta depuis 11 ans, sera présent, comme d'ailleurs les premiers ministres conservateurs de six autres provinces.

Et il n'est surtout pas question de faire une guerre ouverte à Clark avant le déroulement de ce vote exigé par la constitution du parti.

En somme, il s'agit d'un vote de confiance au chef. Si le pourcentage en faveur du chef est élevé, pas de problème. S'il est trop bas, cela peut conduire à la tenue d'un congrès d'investiture.

Ce vote est donc le pivot sur lequel tout le congrès conservateur de janvier va tourner.

Lors du congrès précédent, peu de temps après sa défaite aux élections générales de 1980, Clark avait retenu 66 pour 100 du vote des délégués.

À l'époque Clark était très vulnérable. Réputé gaffeur, il venait de perdre, par une erreur tactique, ce pouvoir tant attendu par son parti depuis 20 ans.

De plus, des dizaines de délégués du Québec, pour ne mentionner que ceux-là, se disaient ouvertement partisans de Brian Mulroney.

Néanmoins, Clark avait obtenu la faveur d'une majorité suffisamment importante pour lui permettre de garder les rênes de son parti.

Dans les circonstances, 66 pour 100 du vote fut jugé acceptable par le parti.

### Les circonstances changent

Mais les circonstances ont bien évolué. Ses partisans l'ont vu à l'oeuvre depuis deux ans dans le rôle de chef de l'opposition. Il s'est tout récemment gagné l'appui de Mulroney et de ses troupes au Québec. William Davis, le premier ministre de l'Ontario, assure Clark de son appui indéfectible.

Bref, Clark arrivera à Winnipeg avec la bénédiction des hautes instances.

Il lui faudra donc, dans ces conditions, aller chercher au-delà de 80 pour 100 du vote des délégués pour retenir la confiance générale. S'il ne récoltait que 70 ou 75 pour 100 du vote des délégués, un branle-bas s'en suivrait certainement. Les demandes pour que soit tenu un congrès spécial d'investiture se feraient pressantes.

C'est dans cette éventualité, paraît-il, selon mon informateur, que Lougheed sauterait dans l'arène fédérale pour tenter de se faire élire chef du parti en vue des élections fédérales attendues en 1984.

### Un charmeur

Lougheed est âgé de 54 ans. Il jouit d'un grand prestige dans l'Ouest. Il sait charmer les auditoires politiques. Il possède l'art de la persuasion. Il respire l'assurance et l'expérience. C'est un homme de taille moyenne mais la carrure de ses épaules rappelle qu'il a déjà joué au football pour les Eskimos d'Edmonton. Une lacune grave: il ne dit pas un mot de français.

Selon mon informateur, Lougheed a déclenché les élections provinciales en Alberta après avoir gouverné pendant seulement trois des cinq ans de son mandat en vue précisément de se préparer une nouvelle carrière.

Car rien ne le forçait à aller devant le peuple de l'Alberta. Rappelons que le jour du scrutin, le 2 novembre, les conservateurs albertains rapportaient 75 des 79 sièges de leur Assemblée législative.

Autre manoeuvre qui laisse supposer que Lougheed se prépare à laisser la scène provinciale: la composition de son nouveau cabinet.

Après chacune des élections antérieures, Lougheed avait constitué un cabinet composé de figures nouvelles.

Or, après l'élection de novembre il a confirmé dans le nouveau cabinet la moitié des membres de l'ancien.

Mon informateur insiste qu'il a agi ainsi pour assurer une certaine continuité de ses politiques advenant une aventure sur la scène fédérale.

### Perry chez Roberts

John Roberts, le ministre de l'Environnement, vient d'embaucher la talentueuse Suzanne Perry, ex-secrétaire de presse du premier ministre Pierre Trudeau.

Songerait-il déjà à devenir candidat à la direction du Parti libéral lors de l'éventuel congrès d'investiture qui choisira le successeur de Trudeau?

Certains le pensent, surtout que Perry est l'épouse de Keith Morrison dont le prestige auprès des médias électroniques est bien connu.

## Le "départ de Lévesque" Un démenti apporté aux révélations de Bisailon

par J.-Jacques SAMSON

Les trois coordonnateurs du Front commun, MM. Jean-François Munn (CSN), Réal Lafontaine (FTQ) et Gilles Lavoie (CEQ) ont affirmé hier dans un communiqué n'avoir jamais entendu le négociateur en chef du gouvernement, M. Lucien Bouchard, s'ouvrir devant eux de la situation interne du gouvernement, tel que le rapportait un journal du matin, sur la foi de révélations du député de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon.

L'article du journal, fondé sur des déclarations de M. Bisailon, lequel avait recueilli les confidences d'un syndicaliste, disait que M. Lévesque était fatigué, désabusé, qu'il préparait sa sortie et que M. Jean-Roch Boivin (le directeur de cabinet de M. Lévesque) aurait désigné le ministre Pierre-Marc Johnson pour dauphin. Les syndiqués se seraient aussi fait dire par M. Bouchard qu'ils avaient intérêt, pour leurs prochaines négociations, que M. Johnson sorte renforcé des négociations qui s'achèvent.

Une somme additionnelle de \$150 millions aurait été offerte dans ce contexte à la Fédération des affaires sociales pour obtenir une entente, dans la nuit du 29 au 30 novembre.

Le principal intéressé, M. Lucien Bouchard, a rencontré la presse de son côté pour affirmer catégoriquement n'avoir jamais tenu pareils propos. M. Bouchard dit dans son communiqué avoir donné au premier ministre et au président du Conseil du trésor l'assurance formelle qu'il n'a jamais recouru à de tels arguments; il certifie avoir toujours agi à l'intérieur des mandats donnés par le comité interministériel présidé par M. Yves Bérubé et a enfin déploré que l'auteur de l'article n'ait pas vérifié auprès de lui l'exactitude de ses informations.

### Lévesque en rit

Le premier ministre René Lévesque s'est moqué pour sa part de l'article en question à l'Assemblée nationale. "Cela me rappelle une expression qui faisait fureur lorsque j'étais petit garçon, l'homme qui a vu l'homme, qui a vu l'homme qui a vu l'homme qui a vu l'homme..."

M. Lévesque a poursuivi en disant que c'est à M. Bisailon et au chroniqueur à qui il avait fait ses déclarations que l'on aurait dû confier la fabrication du feuilleton "Monsieur le ministre". "Cela aurait eu une saveur du terroir", a ajouté le premier ministre.

Un autre intéressé, M. Pierre-Marc Johnson, s'est refusé à tout commentaire. Il se contentait de hausser les épaules.

### Bisailon: une commission parlementaire

Le député de Sainte-Marie, M. Guy Bisailon, souhaiterait que toute la lumière soit faite en commission parlementaire sur le déroulement des rondes finales de négociations dans le secteur public. Il en fera la demande formelle à l'Assemblée nationale aujourd'hui.

M. Bisailon soutient que sa source d'information lui a rapporté que les propos attribués à M. Bouchard ont été tenus à la table de négociations et même pas dans des conversations de corridors. "Il se passe des jobs internes dont des ministres ne se doutent même pas."

"S'il y a une commission parlementaire, affirme M. Bisailon, je ferai répéter les mêmes choses par les personnes qui me les ont dites. Je ne vois pas pourquoi elles m'auraient trompé..."

M. Bisailon a indiqué tenir ces confidences d'un coordonnateur du Front commun.

M. Bisailon veut aussi analyser aujourd'hui à l'Assemblée le texte du télégramme adressé hier par le Front commun. Les expressions vagues qu'il contient sont pour lui une échappatoire.

Le député est enfin convaincu que le manque de conviction qu'il a perçu dans les négociations des deux parties hier est un indice de la véracité au moins partielle des confidences en question. "Il y a du vrai. Ce n'est peut-être pas tout vrai, mais cela l'est sûrement en grande partie", a ajouté M. Bisailon.

Le communiqué du Front commun disait, après l'affirmation que ses coor-

donnateurs n'ont jamais entendu les citations imputées à l'une ou l'autre des deux parties dans l'article, que le processus des négociations implique nécessairement que beaucoup de choses se disent et que le Front commun n'avait aucunement l'intention de révéler quoi que ce soit de ces échanges.

M. Bisailon a expliqué hier avoir vérifié au cours d'une rencontre personnelle jeudi avec M. Bouchard, les propos qu'un coordonnateur lui a rapportés. "Je lui ai dit: Lucien, une table de négociation n'est pas une place pour préparer un premier ministre..." M. Bouchard aurait répondu: "Et ben, ils t'ont dit cela!" Pour moi, cela confirmait l'authenticité, reprend M. Bisailon.

### Bouchard nie tout

"Je n'ai dit de personne qu'il était le dauphin, soutient d'abord M. Bouchard. Je n'ai jamais brandi la menace d'un premier ministre Johnson qui se vengerait si jamais les syndicats n'acceptaient pas ses propositions. Ce serait ridicule pour moi."

M. Bouchard nie formellement avoir déposé une offre additionnelle de \$150 millions dans la nuit du 29 au 30 novembre pour obtenir un accord avec la FAS; il nie aussi catégoriquement avoir fait mention à quelque moment du départ possible de M. Lévesque.

"Je peux donner mon affirmation d'honneur que jamais on n'a substitué au débat de fond des choses aussi folloques."

## Québec peut demander un droit de veto (Trudeau)

par Richard DAIGNAULT

du bureau du Soleil

OTTAWA — Le Québec pourrait demander qu'un droit de veto constitutionnel lui soit consenti, a déclaré le premier ministre du Canada, Pierre Trudeau, aux Communes, hier.

Une nouvelle conférence constitutionnelle sur les droits des autochtones est en préparation. Elle se déroulera en mars.

"L'ordre du jour est ouvert, a dit Trudeau, et les fonctionnaires des différents gouvernements provinciaux, et les fonctionnaires fédéraux, sont en train actuellement d'essayer de l'établir; ceci veut dire que n'importe quelle province

est libre de mettre de l'avant des propositions pour discuter différents sujets constitutionnels, y compris la formule d'amendement.

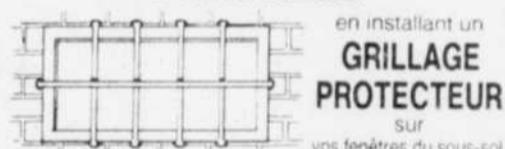
"Je ne sais pas si le gouvernement de la province de Québec, après avoir abandonné le droit de veto, va maintenant essayer de le récupérer", a conclu Trudeau.

Roch LaSalle, le député conservateur de Joliette, a lancé: "Il ne l'a jamais eu, d'après le jugement de la Cour suprême".

Trudeau a répliqué: "... Il ne l'a jamais eu parce qu'il n'a jamais voulu l'avoir".

C'est une question de Dennis Dawson, député de Louis-Hébert, qui a provoqué la déclaration de Trudeau.

PROTÉGEZ-VOUS CONTRE LE VANDALISME, LES VOLS PAR EFFRACTION POUR NOËL



en installant un GRILLAGE PROTECTEUR sur vos fenêtres du sous-sol Emprisonnez le voleur à l'extérieur LES GRILLAGES SÉCURITAIRES DU QUÉBEC Enr. Tél. (418) 627-4854

SI VOUS LE DÉSIREZ, VOUS POUVEZ NOUS DONNER D'AVANCE VOTRE COMMANDE PAR TÉLÉPHONE ET NOUS LA PRÉPARERONS AVANT QUE VOUS VENIEZ LA CHERCHER

RÔTI PORC FRAIS SOC DÉOSSÉ 5.17\$ /kg 2.35 /lb	CHOPS DE PORC DÉOSSÉS 8.77\$ /kg 3.98 /lb
---	--

ROSBIF FRANÇAIS 14.29\$ /kg 6.48 /lb	STEAK OU ROSBIF BOSTON SANS OS 13.69\$ /kg 6.21 /lb
---	--

SAUCISSON À L'AIL 5.39\$ /kg 2.44 /lb	SAUCISSON AU CÉLÉRI 5.19\$ /kg 2.35 /lb
--	--

JAMBON CUIT HACHÉ MOULE DE 283 g (10-oz) 1.95\$	CRETONS FRANÇAIS MOULE DE 283 g (10-oz) 2.05\$
---	--

TOUS NOS PRODUITS DE CHARCUTERIE ET DE JAMBON SONT PRÉPARÉS CHEZ NOUS

LA BOUCHERIE  
**W.E. BÉGIN** INC.  
500, ST-JEAN: 524-5271  
520, DE LA SALLE ET DE LA REINE  
AVEC STATIONNEMENT  
529-1331

**VENTE-SERVICE**  
Omega - Concord - Seiko - Pulsar  
**ACHETONS**  
OR, ARGENT, DIAMANTS

**OFFRE UNIQUE**  
Saviez-vous que votre vieux or, peu importe son état, peut servir de monnaie d'échange pour un bijou ou une montre neuve. En échange, vous doublez presque la valeur de votre or.

Service d'évaluation pour assurances.  
**LEONARD TOUSSAINT INC.**  
330, 1<sup>re</sup> Rue, Québec  
entre 3<sup>e</sup> Rue et 4<sup>e</sup> Rue  
522-8750 ou 522-6395  
CHARGE-MASTERCARD

**LADA 1982**  
Neuf  
**\$4 698**  
+ TRANSPORT

GRATUIT  
PROLONGATION GARANTIE  
3 ans ou 80 000 km

**LESSARD LEE**  
49, boul. Saint-Joseph  
Québec  
(district Charlesbourg-Quest)  
623-5471

Depuis 36 ans au service des automobilistes québécois

à Noël offrez-lui **Pénélope**  
le privilège de l'être que l'on chérit

Chez Pénélope, vous trouvez les bijoux pour le dire. Ils sont faits d'or ou d'argent massif, ils sont pierres précieuses ou perles naturelles.

**PÉNÉLOPE**  
PLACE STE-FOY

LES FOURRURES **Prémont**

**PRIX RÉDUITS POUR DÉCEMBRE**  
Un lot de quatre fourrures en vogue

RAT MUSQUÉ naturel **998\$**

CHAT SAUVAGE peaux allongées **1698\$**

VISON ranch foncé **1698\$**

PHOQUE teint matara **1998\$**

Seulement les manteaux étiquetés aux prix mentionnés.

**Toujours Plus!**  
Les Fourrures Prémont, 125 rue St-Joseph est, Québec  
**524-3541**

# Un chauffard responsable de la mort de son cousin

par Michel TRUCHON

Le coroner Maurice Lagacé n'a pas jugé bon d'entendre un jeune homme de Saint-Joachim avant de le tenir criminellement responsable de la mort d'un de ses cousins, décapité dans un accident de voiture au début de septembre.

"Ce que j'ai entendu jusqu'à maintenant est suffisant pour conclure que Guy Duchaine a fait preuve d'une insouciance déréglée de la vie d'autrui et qu'il conduisait en fou...", a décidé Me Lagacé, après l'audition de quatre témoignages à l'enquête publique tenue hier après-midi.

La tragédie est survenue un peu après 20h le 12 septembre sur la route 360 entre Saint-Joachim et le cap Tourmente. La voiture de Guy Duchaine a raté une courbe, arraché 21

mètres de clôture et s'est immobilisée dans un champ, 154 mètres plus loin. Il faisait beau, l'asphalte était sèche et les conditions idéales.

Claude Duchaine, âgé de 18 ans, de Saint-Joachim, était assis à l'avant, du côté de la portière. Un de ses copains était assis entre lui et le chauffeur, son cousin Guy Duchaine, âgé de 19 ans. Un quatrième adolescent prenait place à l'arrière.

Les deux autres passagers ont raconté au coroner que le quatuor avait consommé quelques petites bouteilles de bière, dans les heures précédant l'accident. Peut-être quatre ou cinq chacun, selon leur témoignage. L'alcootest devait révéler la présence de 0.10 et de 0.11 d'alcool dans le sang de Guy Duchaine, 60 et 90 minutes après l'accident.

Sa voiture roulait à vive allure.

Quelques minutes avant la perte de maîtrise, le jeune homme n'avait pu l'arrêter à une intersection et l'auto était allée dans le champ une première fois.

L'un des deux passagers, celui assis à l'avant au milieu, était inquiet et, avant la courbe, dit vainement à Duchaine de ralentir, sans quoi il ne pourrait tourner.

La victime, à côté de la portière dont la vitre était baissée, a été décapitée. La tête a été retrouvée une heure après l'accident, de l'autre côté de la route.

"Je n'ai pas de félicitations à faire aux témoins sur leur honnêteté...", a commenté le coroner, faisant allusion aux dépositions pénibles des deux compagnons de la victime, à qui il a fallu extirper les détails des heures précédant la tragédie.



Le coroner Lagacé n'a pas eu besoin d'entendre Guy Duchaine avant de rendre son verdict.

# Deux ans de prison pour avoir aidé un meurtrier à Sept-Iles

par Lucien LATULIPPE

Accusé de complicité après le fait, Augustin Aucoin, âgé de 51 ans, de Sept-Iles, a été trouvé coupable par un jury, hier, au palais de justice de Rimouski. Le juge Ivan Mignault, de la cour supérieure, lui a imposé une sentence de 24 mois moins un jour de prison.

Cette accusation faisait suite au meurtre de Sidavane Sisavane, une Laotienne de 18 ans qui a été assassinée à Sept-Iles vers le 21 juillet 1981, et dont le corps a été trouvé enseveli sous quelques pouces de terre dans la banlieue de Sept-Iles, cinq semaines plus tard. La jeune fille

avait eu le crâne fracassé.

Le procès avait débuté le 29 novembre. Il avait dû être recommencé devant un nouveau jury, après un mistrial survenu, la semaine précédente, après quatre jours d'audition. Me Michel Babin représentait la Couronne et Me Richard Ross était en défense.

Le meurtrier de la jeune Laotienne, Donald Molaison, âgé de 31 ans, de Sept-Iles, a été condamné au pénitencier à vie, le 3 juin dernier. Cinq autres personnes sont accusées de complicité après le fait. Le procès d'Aucoin a eu lieu à Rimouski à la suite d'un changement de venue.

La preuve

La Couronne a fait témoigner Donald Molaison, qui a déclaré au jury qu'Augustin Aucoin l'avait aidé à creuser le trou où la victime a été ensevelie, que Aucoin s'était rendu avec lui chercher le corps de la jeune fille abandonnée dans un fossé et qu'il l'avait aussi aidé à l'enterrer. Le meurtrier a de plus ajouté un détail morbide. Comme le trou n'était pas assez grand, lui et Aucoin ont dû sauter sur le corps.

La preuve a aussi révélé que Aucoin et Mme Alexina Molaison, âgée de 50 ans et mère du meurtrier, avaient lavé l'auto dans laquelle le corps de la jeune Laotienne avait été transporté.

Me Babin a également fait entendre Georges Leblanc, de Sept-Iles. Ce dernier a déclaré que Mme Alexina Molaison était venue le voir chez lui et qu'elle avait demandé à lui et à son épouse de dire à la police que son fils Donald avait passé la soirée du 21 juillet avec eux.

Pour sa part, le prévenu a déclaré en défense que Donald Molaison l'avait obligé à lui aider en le menaçant avec un couteau.

MARCOUX, Paul-Emile, père de Marie-Claude Marcoux, née le 6 février 1967, ou toute personne ayant contact avec lui. S.V.P. téléphoner à M. Gerald McNeely, Toronto, 416-438-1812 du lundi au vendredi de 9:00 a.m. à 5:00 p.m.

(Mrs.) Rosemary Hood Social Worker Family Services Dept. Scarborough Branch

**AVIS**  
"Avis est par les présentes donné que le contrat du 6 août 1981 par lequel Transport Marc-A Tremblay Ltée a transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à la Banque de Montréal, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Lévis le 10e jour d'août 81 sous le no: 250493. Banque de Montréal, le 7 décembre".

"Comme vous, les banques n'aiment pas que les taux d'intérêt soient élevés."

"Même si les taux d'intérêt ont baissé, ils sont encore élevés et... j'ai l'impression que c'est surtout les banques qui en profitent."

"Personne n'y a gagné avec des taux d'intérêt élevés. Pas plus les banques."

"Alors pourquoi ont-elles fait grimper les taux?"

"Ce ne sont pas les banques qui ont fixé les taux d'intérêt. Ils sont établis en fonction de la politique monétaire du gouvernement et du marché financier."

"Oui mais... vous en bénéficiez lorsqu'ils sont élevés."

"Pas du tout... Les banques réalisent leurs profits avec 'l'écart', c'est-à-dire la différence totale entre les taux sur les prêts et les taux sur les dépôts. En moyenne, depuis cinq ans, l'écart se situe à environ 3%."

"Alors... pour les banques, quel est l'impact des taux élevés?"

"Inévitablement, la situation de nos emprunteurs agit sur la nôtre."

"Ah oui?"

"Certainement. Les prêts constituent notre principale source de revenus. Et lorsque les taux grimpent, certains emprunteurs ne peuvent rencontrer leurs échéances ou ne remboursent tout simplement pas."

"L'imagine que vous devez exercer certaines pressions et dans certains cas, vous retirez le prêt. Résultat: il y a un pauvre gars qui fait faillite."

"Tu crois que cette attitude jouerait à notre avantage? Foncièrement, c'est important de conserver nos emprunteurs."

"Je n'avais pas considéré cet angle-là."

"Mais certainement... la situation économique finira bien par s'améliorer. A vrai dire, il y va de notre intérêt d'aider les clients qui à notre avis ont une position financière essentiellement saine."

"Alors qui a profité des taux élevés?"

"Les épargnants comme de raison... mais il faut dire que les taux élevés pourraient avoir contribué à diminuer l'inflation et ça... c'est une bonne chose pour tout le monde."



Si vous désirez obtenir gratuitement la brochure "Le crédit à bon escient" portant sur le crédit à la consommation, écrivez à: L'Association des banquiers canadiens, 1801 avenue du Collège McGill, Bureau 720, dépt. QLS, Montréal (Québec), H3A 2N4.

**LES 64 BANQUES À CHARTE DU CANADA.**

**sélectronic**  
les **MICRO ONDES**

Nous parions sur votre satisfaction!

Sélectronic vous propose des fours micro-ondes à tres bons prix et si, après une période d'utilisation de 30 jours votre satisfaction n'est pas à son comble, nous vous rembourserons sans discussion.

**Judi Vendredi Samedi**  
soir soir toute la journée

Tous les renseignements donnés par une spécialiste de la cuisson par micro-onde chez Sélectronic du 600 Belvédère, Québec.

• Québec, 600 Belvédère, 685-2325 • Ste-Foy, 2051 Hochelaga, 650-4555 •  
• Charlesbourg, 5585 1<sup>er</sup> Ave, 620-4841 • Lévis, 505 Trans-Canada, 857-6525 •  
• Roberval, Carrefour Jeanne, 275-5555 • Amqui, 172 St-Benoît St., 629-2300 •

Nos précieuses idées cadeaux pour Noël...

**SEIKO**  
DETAILLANT  
AUTORISÉ

**SEIKO LASSALE**  
Un amour de montre  
Pour lui,  
Pour elle

25% sur les montres SEIKO  
35% sur chaînes et bracelets en or  
20% sur toutes nos alliances

**WRS AVARD**  
BIJOUTIER - JOAILLIER

Centre commercial Parc Falaise  
2461, chemin Saint-Louis, Sillery  
Téléphone: (418) 653-3115  
REALISATION • RESTAURATION • REPARATION  
Membre de la Corporation des Bijoutiers du Québec



Faites-nous parvenir vos cartes **BINGO-SOLEIL** d'ici le 18 décembre, avec vos nom, adresse et numéro de téléphone.

Lors d'un tirage au sort, vous serez éligibles aux prix suivants:

Premier prix **500\$** Deuxième prix **200\$** Troisième prix **100\$**

**LE SOLEIL**

Case Postale 15800, Québec, Qué. G1K 8A8

L'enquête sur la police de Trois-Rivières

# A sa demande, un voleur n'a pas été interrogé

TROIS-RIVIERES (PC) — Avenu troublant, hier matin, devant la Commission de police du Québec qui en était à sa 10e journée d'audiences publiques sur la police trifluvienne.

L'inspecteur Normand Rouette, premier responsable de la lutte à la criminalité au sein de la police de Trois-Rivières, est venu admettre sans ambages que l'informateur de l'ex-sergent-détective Denis Leclerc n'a jamais été inquiété par la police malgré les preuves qu'on avait de sa

propre participation à deux hold-up survenus à l'hiver 1976.

On n'a jamais interrogé le jeune voleur en question, pourtant identifié comme le cerveau du réseau de vols à main armée dans les dépanneurs de la région à l'époque "parce qu'il ne voulait pas avoir affaire à la police".

L'inspecteur Rouette, le responsable du service des enquêtes a ainsi avoué qu'il n'avait jamais poussé plus loin les informations incriminantes qu'il avait obtenues cont-

re ce jeune bandit notoirement associé à l'ex-sergent-détective Denis Leclerc.

Il ne veut pas

M. Rouette a reconnu qu'il n'avait pas mené plus loin son enquête dans cette affaire et interrogé le voleur en question parce qu'il avait en-

## Effort pour bloquer l'enquête

TROIS-RIVIERES (PC) — L'Association des policiers et pompiers de Trois-Rivières tente de faire interrompre les travaux de la Commission de police, qui siège à Nicolet depuis le 16 novembre.

Un pas dans cette direction serait franchi

dès le début de la semaine prochaine quand Me Pierre Saint-Arnaud, de Montréal, procureur de l'association des policiers, se rendrait devant la cour d'appel du Québec afin de demander à la plus haute instance judiciaire d'ordonner à la Commission

tendu dire que ce dernier avait téléphoné au poste de police pour signifier qu'il ne voulait pas être interrogé.

Ce témoignage a eu l'effet d'une véritable bombe. Il faisait suite aux premières dépositions entendues la veille relativement à deux hold-up

perpétrés en février 1976 aux dépanneurs Lyonnais et Dupont de Trois-Rivières.

Lors de ces vols organisés par le jeune ami de Denis Leclerc et coordonnés par l'ex-sergent-détective Leclerc lui-même, plusieurs voleurs ont été capturés sur le fait, sauf le "cerveau" des deux hold-up.

Peu de temps après, les avocats Pierre Aytte et Gilles Lacoursière, de Trois-Rivières, avaient transmis des informations probantes à l'inspecteur Rouette relativement à l'implication du jeune voleur qui avaient jusque-là

échappé aux coups de filet de la police.

M. Rouette a bien pris note de deux déclarations provenant des complices du jeune voleur mais il n'y a pas donné suite et ne les retrouve d'ailleurs plus dans ses dossiers aujourd'hui. Il croit qu'on les lui a volés au cours des dernières années.

Le jeune bandit est néanmoins aujourd'hui derrière les barreaux depuis que la Sûreté du Québec l'a arrêté et fait condamner relativement à une autre affaire criminelle survenue ultérieurement.

# Le directeur a pris deux ans avant de se conformer à un ordre

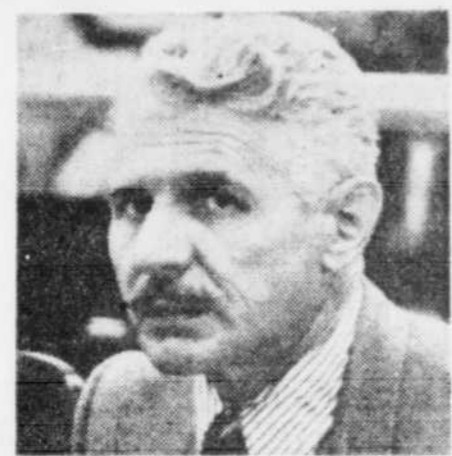
TROIS-RIVIERES (PC) — La direction de la police de Trois-Rivières a pris deux ans pour donner suite à un ordre émanant des autorités municipales et interdisant qu'on paie, en dessous de table, les policiers qui oeuvrent comme surveillants du midi dans les polyvalentes de la ville.

Cette affaire a trait à la question controversée du double emploi à la police de Trois-Rivières. Depuis 1978, plusieurs policiers, dont de nombreux enquêteurs, font de la surveillance sur l'heure du midi aux polyvalentes De-la-Salle et Sainte-Ursule. Ils sont payés pour ce faire par la commission scolaire. En principe, les policiers faisant ce travail ne doivent pas être de service puisqu'ils sont payés par la commission scolaire. On a démontré, hier, que le contrôle de l'emploi du temps des membres du corps de police laissaient à désirer. On ne sait pas avec exactitude si les policiers en question ont bien toujours fait cela en dehors de leur travail régulier.

Grâce à un stratagème destiné à les soustraire à l'impôt, les policiers avaient demandé que leur rémunération soit versée directement à leur syndicat qui, lui, redistribuait les salaires au comptant aux policiers participants. Les ministères du Revenu n'ont donc jamais rien su de la pratique. Comme l'a un jour souligné au directeur Vadeboncoeur de la polyvalente Sainte-Ursule un policier trifluvien: "S'il faut payer de l'impôt, on ne reviendra plus".

Et le directeur

Le directeur Guy-Paul Simard, interrogé sur la période de deux ans qu'il a mis à se soumettre à un ordre de la ville, a dit: "J'admets que ça pris



Le directeur Guy-Paul SIMARD

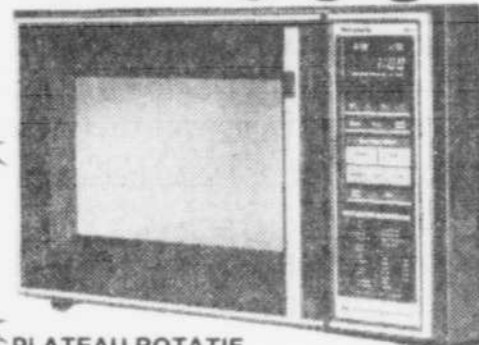
du temps. J'ai dû mettre ça en oubli. J'ai pas juste ça à penser".

Répondant au juge Denys Dionne qui s'informait des contrôles effectués de prime abord par la direction de la police pour s'assurer que les policiers oeuvrant à la commission scolaire le midi ne le faisaient pas sur leur temps de travail et n'étaient pas ainsi payés en double, M. Simard a expliqué: "J'ai pris pour acquis que ça se faisait en dehors des heures de travail. A l'occasion j'ai vérifié sur l'horaire des policiers et chaque fois que j'ai vérifié c'était fait en dehors des heures de travail".

M. Simard a expliqué qu'il était tout à fait d'accord en août 1980 pour mettre un terme à la pratique des dessous de table par le biais du syndicat des policiers. Il a reconnu à cet effet que l'état-major de la police s'était bien entendu à ce sujet avec le gérant adjoint de la ville M. O'Shaughnessy.

## MICRO-ONDES Panasonic

OFFRE SPECIALE 598\$



PLATEAU ROTATIF

Touches à effleurment • Puissance variable de 70 à 700 w • Décongélation et cuisson automatiques • Triple mémoire • Minuterie électronique • Et beaucoup plus encore!

Prix suggéré: 789,99\$ - Modèle NE-7820

**Nap. Boily** MEUBLES INC.

4175, boul. Ste-Anne - 667-7851 (un mille avant les chutes Montmorency)

# CORRECTIONS

Veuillez noter que des erreurs se sont glissées dans notre annonce parue hier en page G-6 de ce journal.

**BIFTECK OU ROTI D'ALOYAU BOUT ENLEVE**  
BOEUF ESTAMPILLE CATEGORIE CANADA "A"  
On aurait dû lire:

**657 /kg 298 /lb**

**SAUCISSES FUMÉES SANS PEAU LAFLEUR**  
Pq't de 454 g  
On aurait dû lire:

**179**

**RUTABAGA DU QUEBEC**  
Canada No 1  
On aurait dû lire:

**.27 /kg .12 /lb**

**POIRES ANJOU DE C.B.**  
Extra de fantasia - Grosseur 135  
On aurait dû lire:

**172 /kg .78 /lb**

**LE CHOU-FLEUR DE CALIFORNIE**  
n'est pas en special  
On aurait dû lire à la place:

**BROCOLI DE LA CALIFORNIE**  
Produit des Etats-Unis  
Grosseur No 14

et  
**POIVRON VERT**  
Produit des Etats-Unis

**108 /kg .49 /lb**

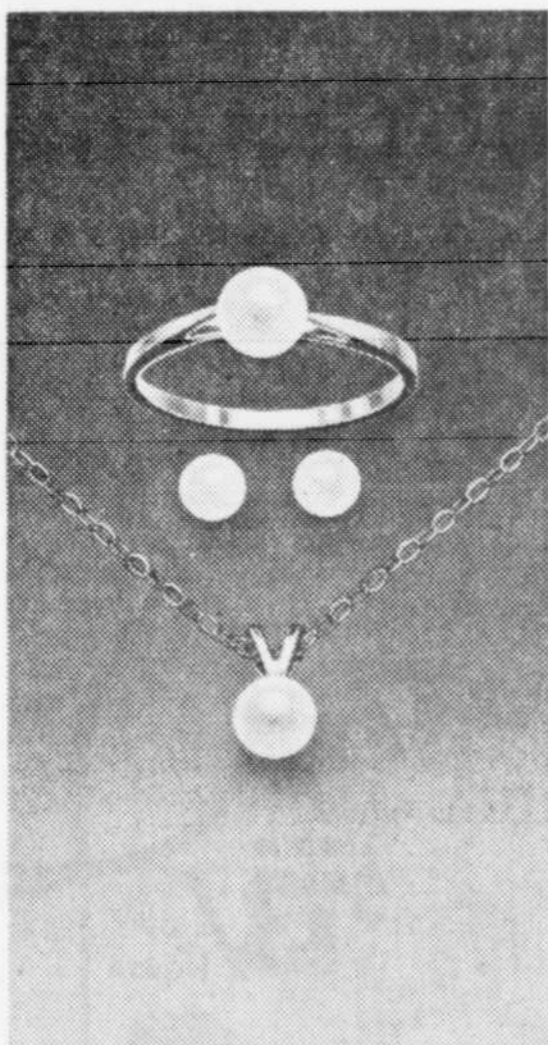
Nous nous excusons auprès de notre aimable clientèle de tout inconvenient occasionné par ces erreurs.



# Les perles Peoples. La qualité ne s'escompte pas.

Nous savons que vous voulez donner le cadeau idéal. C'est pourquoi nous rendons accessible le cadeau idéal. Sans réclame outrancière, nous offrons de la valeur exceptionnelle. Choisissez un de ces cadeaux à perle pour Noël: vous ne vous tromperez pas.

Perle de culture authentique sur une bague délicate en or 10K. Et un prix qui en fait un excellent cadeau de Noël. **6995\$**



BIJOUX AGRANDIS POUR MONTRER LES DETAILS. LES BIJOUX ILLUSTRÉS PEUVENT DÉJÀ ÊTRE VENDUS.

Une de nos meilleures offres de boucles d'oreilles. Perles de culture éclatantes sur pivots en or jaune 14K. Seulement **1995\$**

Si joli qu'elle le portera jour et nuit. Un pendentif à perle de culture avec chaîne câblée en or 10K. Seulement **3495\$**

Si vous cherchez le cadeau idéal pour une dame, fiez-vous aux Bijoutiers Peoples. Votre satisfaction est garantie.

LES BIJOUX DES DAMES PEOPLES  
**PEOPLES**  
Les diamantaires par excellence

# PEOPLES



Des gens dignes de confiance.

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

MESSAGE AUX COMMERCANTS

## LES VOEUX DE NOËL dans LE SOLEIL

...une excellente affaire!

Pourquoi une annonce dans notre cahier spécial des Fêtes?

un moyen simple et économique de remercier vos clients

l'occasion d'offrir vos voeux à tous

Conçu par une équipe de spécialistes, représentants, concepteurs et graphistes, votre message sera publié le 24 décembre dans un cahier spécial des Fêtes et sera lu par plus de 300.000 personnes...

une élégante manière de leur dire votre plaisir à les servir et votre intention de continuer à en faire autant!

Une annonce pour dire merci et offrir vos voeux: un investissement pour 1983!

Communiquez avec nous dès maintenant: 647-3435 ou 647-3261

# Amende imposée à Doyon

par Lucien LATULIPPE  
L'affaire de séquestration du gérant du centre commercial les Galeries Chaudière, à Sainte-Marie de Beauce, a connu son épilogue au palais de justice de Saint-Joseph, il y a quelques jours. Me Jacques Tardif était procureur de la Couronne dans cette cause.  
Blaise Doyon, âgé de 40 ans, a été condamné à une amende de \$400 et une probation de trois ans lui a aussi été imposée. De plus, le juge Louis

Carrier a assaisonné la sentence des conditions suivantes:  
Doyon devra effectuer 150 heures de travaux communautaires. Durant les premiers six mois, il devra se rapporter à un officier de probation, une fois par mois, et par la suite, il devra se présenter à lui, aussi souvent que requis.  
La cour lui a de plus interdit toute consommation alcoolique pour une période de trois ans et elle lui a recommandé de continuer à suivre un

traitement psychiatrique aussi long-temps que nécessaire.  
Le prévenu avait été trouvé coupable de cette accusation à l'issue de son procès devant un juge seul. Il a par ailleurs avoué sa culpabilité à deux chefs d'accusation de voies de fait et il connaîtra sa sentence à ce sujet, demain, de la part du juge Charles Cliché.  
Cette affaire de séquestration et de voies de fait remonte au mois de février 1981. Un citoyen de Char-

lesbourg s'était arrêté à la boutique de M. Doyon pour magasiner. En sortant, il a été intercepté par l'accusé qui prétendait avoir été victime d'un vol à l'étalage.  
Le client a reçu plusieurs coups de pied aux jambes et il a dû être traité à l'hôpital. L'enquête policière menée par la Sûreté du Québec et la police de Sainte-Marie n'a pu établir qu'il y avait eu vol.  
Deux jours plus tard, M. Guy Dubé, gérant du centre commercial,

passé devant la boutique de M. Doyon qui le prend par le bras et le force à entrer dans le magasin. Il fut séquestré dans l'arrière-boutique de 15h à 17h15 sous la menace d'un objet contenu dans un sac qui laissait croire à une arme à feu alors qu'il s'agissait d'une barre à clous.  
Selon l'enquête, le motif de la séquestration est la prétention du prévenu qui tenait M. Dubé responsable des vols à l'étalage qui se commettaient à ce centre commercial.



## ARBRES-EN-LOCATION CHEZ IKEA \$7 SEULEMENT!

L'argent ne pousse pas sur les arbres? Grossière erreur! Voyez plutôt chez IKEA! Pour la 4ème année consécutive, IKEA présente son impossible plan ARBRES-EN-LOCATION qui vous permet d'utiliser un arbre de Noël, tout beau, tout vert, tout droit venu de la campagne, pour absolument rien! En voici le principe: vendredi et samedi de cette semaine uniquement, vous verrez à l'extérieur de notre magasin des arbres que nous vous proposerons à \$7 chacun seulement. Avec chaque arbre, vous sera délivré un reçu de location IKEA: le samedi 8 janvier uniquement, lorsque vous retourneriez votre arbre usagé à IKEA, le reçu de location vous sera échangé contre un bon-cadeau IKEA de \$7! C'est une façon originale IKEA de souhaiter "God Jul!" à nos fidèles clients!

**VEN. & SAM. JUSQU'À ÉPUISEMENT!**

**KRISTINA.** Chaise. **möbelfakta** Pin massif, laqué incolore. Finit.: naturel avec tissu rayures bleues. **\$72**

**IKEA 5000** et une idées de cadeaux pour un Noël idéal!



**TIBRO.** Canapé 2 places. Châssis bois massif, habillage tissu coton/chanvre, en rose, bleu clair, vert clair ou beige. **\$325**

**VALLA 2.** Table de chevet. **möbelfakta** 50x50 cm. Laqué blanc **\$75**  
Naturel ou brun noyer **\$86**

**PORTE-ASSIETTES.** **\$15**

**GRUND.** Porte-habits. Tube acier, finition rouge signal. Haut.: 100 cm. **\$24**

**FOTO.** Lampe à suspendre. Aluminium frotté brut, ou émaillé cuit, couleurs vives et variées. Fil compris. Diam.: 36 cm. **\$31**

**CHRIS.** Panneau d'affichage. Naturel. 49x32 cm. **\$7**

**PANTER.** Table pour enfant. Hêtre massif et plateau laqué hêtre, laqué incolore. Rouge signal. 85x60 cm. **\$38**

**PANTER.** Chaises empilables. Hêtre massif, siège contre-plaqué. Laqué incolore. Naturel. **\$24 ch.**

**DÉCORATIONS POUR ARBRE DE NOËL.** Vaste gamme de décorations de style suédois traditionnel. **\$3/ jeu de 6 (POMMES À SUSPENDRE)**

**BOUGIES IKEA.** Grande variété de couleurs, formats et tailles. Autres modèles. **À PARTIR DE \$125 ch.**  
**\$120/ paire** 30 cm, à bout effilé

**VANSBRO.** Table pliante. **möbelfakta** Plateau laminé blanc, laqué incolore, sur châssis hêtre massif naturel. Longueur dépliée: 115 cm, avec 1 rabat déplié: 65 cm. Largeur: 110 cm. **\$110**

**VANDA.** Chaise. Hêtre courbé, finition laqué blanc ou noir. Siège canné coloris naturel. **\$75**

**BOHUS.** Lit 1 pers. **möbelfakta** Tête et pieds pin massif, panneaux lat. plaqué pin. Finition naturel ou teinté brun noyer, laqué incolore. 90x200 cm. **\$157**

Draps **\$17/ ch. et au-dessus.**  
Taies d'oreiller **\$6/ ch.**

**IXIA.** Cubes lavables. 27x27x27 cm. Couleurs variées. **\$17 ch.**

**ANIKA.** Verrerie. **À PARTIR DE \$13/ jeu de 4**

**MONTRE M. L'ORIGINAL.** Bleu et jaune. **\$18**

UFFE, le groupe tel qu'illustré **\$69**

**UFFE.** Système rangement. Éléments en pin massif brut combinables de 1000 et une façons impossibles! Peut s'huiler, se teinter, se vernir, se peindre ou rester tel quel.

**ALTA.** Cubes musique. Réversibles, empilables, économiques.

Blanc ou noir **\$72 ch.**  
Pin naturel **\$82 ch.**  
Illustré avec séparateurs de disques **\$6**  
**KOMPASS.** Rouge signal ou noir

**ARV.** Banquette. Pin brut. **\$72**

**SUÉDOISERIES POUR GARNIR VOTRE BAS DE NOËL:**

IKEA a des paquets et des paquets d'impossibles suédoiseries à glisser dans votre bas de Noël: pour tous les goûts, tous les budgets, toutes les tailles de bas! La preuve? Cette semaine, si vous laissez votre bas de Noël vide chez IKEA avant l'heure de fermeture samedi, vous aurez la bonne surprise de le retrouver, une semaine plus tard (le samedi 18 décembre uniquement) rempli de toutes sortes de douceurs et amusettes suédoises, cadeaux de notre bon vieux papa-gâteau l'Original. Cette offre s'adresse uniquement aux enfants de 12 ans et moins accompagnés d'un parent de 12 ans et plus. God Jul!



**l'impossible magasin d'ameublement de Suède**

Place Lebourgneuf, 5500 boul. Des Gradins, Québec, P.Q. G2J 1A1  
Heures: lun. mar. mer. 9h à 18h, jeu. ven. 9h à 21h, sam. 9h à 17h/Tél. (418) 622-IKEA



# Dubois et ses complices feront 25 ans de prison

par Pierre BEAUREGARD

MONTREAL (PC) — L'ex-caïd du clan de Saint-Henri, Claude Dubois, âgé de 45 ans et ses complices Yvon Belzil, âgé de 43 ans et Claude Dubeau, âgé de 40 ans, ont été condamnés hier à la détention à perpétuité pour un double meurtre commis le 22 juillet 1973.

Prononcée en vertu des articles 218 et 669 du code pénal, cette sentence signifie que les trois Montréalais devront avoir purgé au moins 25 ans de détention avant d'être admissibles à la libération conditionnelle.

Menottés et entourés de gardiens, Dubois et ses acolytes n'ont manifesté aucun signe d'émotion lorsque le juge Gérard Ryan de la cour d'assises s'est adressé individuellement à chacun d'eux.

Celui que la Commission d'enquête sur le crime organisé avait qualifié en 1976 de chef incontesté d'un puissant clan de criminels, son homme de confiance Yvon Belzil et son homme de main Claude Dubeau avaient été trouvés coupables le 12 novembre d'avoir ourdi et commis le meurtre de Richard Desormiers et de Jacques-André Bourassa.

Au bout de plusieurs heures de délibérations, un jury formé de sept hommes et de cinq femmes en était venu à cette conclusion après avoir entendu une cinquantaine de témoignages pendant 11 semaines.

Le procès avait débuté le 1er septembre. Hier, Dubois, Belzil et Dubeau ont tous les trois répondu négativement lorsque le président du tribunal leur a demandé s'ils avaient quelque chose à dire avant qu'il ne se prononce sur leur sort.

### Débat constitutionnel

Dans un dernier effort, les avocats de la défense, Mes Léo-René Maranda, Robert Lahaye et René Duval avaient fait valoir qu'en vertu de la nouvelle constitution canadienne, et plus particulièrement de la charte canadienne des droits et libertés, leurs clients ne pouvaient être condamnés à des peines de prisons stipulées par le code postérieurement à la commission des offenses reprochées.

Le juge Ryan a plutôt souscrit à la thèse du ministère public, représenté par Me Claude Parent, et selon laquelle les prescriptions actuellement en vigueur ne contredisaient aucunement les droits constitutionnels des accusés.

### Peine de mort

Or, le 22 juillet 1973, c'est la peine de mort qui s'appliquait pour le genre de crime commis par le trio, alors qu'aujourd'hui, la loi prévoit un emprisonnement d'au moins 25 ans.

Dans les circonstances, d'expliquer le juge, on ne saurait parler d'aggravation de la peine, mais bien plutôt d'adoucissement.

"Toute autre interprétation pourrait friser le ridicule", a ajouté le juge Ryan en soulignant qu'on pourrait à la limite réclamer et obtenir la libération de personnes trouvées coupables de meurtre qualifié, sous prétexte que cette notion n'apparaissait pas comme telle dans le code au moment de la commission du crime.

D'où la condamnation à perpétuité (article 218 du code pénal), assortie de la prescription d'admissibilité à libération conditionnelle après 25 ans de détention, tel que prévu par l'article 669.

De toute manière, les avocats avaient déjà fait



Claude DUBOIS

part de leur intention de soumettre le dossier à la Cour d'appel.

### Signification

La condamnation de Claude Dubois et de ses acolytes prend l'aspect d'un événement historique dans les annales policières montréalaises, puisqu'elle met fin à un important chapitre de la lutte au crime organisé entreprise par les forces de l'ordre au début des années 70 et qui a culminé au moment des audiences de la Commission d'enquête sur le crime organisé.

Ces audiences publiques avaient permis d'attirer l'attention sur les agissements des groupes de criminels montréalais et projeté une lumière crue sur le groupe des neuf frères Dubois.

L'une des conséquences de ces travaux aura été la formation par la police montréalaise d'une brigade anti-gang dont la mission a consisté à suivre à la trace l'activité de la pègre dans la métropole, grâce à des techniques empruntées directement aux services de renseignement.

Cette méthode a permis à la police de "secourir" in extremis un tueur à gages qui s'appêtait à servir lui-même de cible à son ancien patron Claude Dubois.

Après lui avoir sauvé la vie, la police est ainsi parvenue à "retourner" Donald Lavoie, qui s'est mis à table pour raconter dans le menu détail son activité au sein du groupe Dubois.

Lavoie a ainsi permis aux enquêteurs d'élucider plusieurs "meurtres" jadis catalogués par la police comme des règlements de comptes.

Ordonné par Claude Dubois, le double meurtre du "Mon Pays" faisait partie de cette série d'événements aujourd'hui résolus.

Dans les milieux policiers, on estime qu'il faudra encore deux ans de procès pour épuiser la manne des renseignements fournis par Donald Lavoie et un autre "transfuge" du monde interlope, l'ancien chroniqueur judiciaire Claude Jodoin, dont les connaissances sur le crime organisé atteignent des proportions encyclopédiques.

Témoins vedettes du ministère public, ces deux hommes ont fourni à la Couronne l'essentiel de sa preuve contre les Dubois, Belzil et Dubeau.

## OFFRE PROLONGÉE!

Économisez de 600\$ à 1850\$ sur des voitures GM neuves 1982.

\*Des remises de l'usine permettent aux concessionnaires GM de vous faire réaliser ces grosses économies sur plusieurs voitures neuves 1982 à partir des prix au détail suggérés par le fabricant.

\*Vaste choix de modèles se situant parmi les plus populaires et les plus économes de carburant.

\*Délai prolongé d'un mois. Mais hâtez-vous! Vous devez prendre livraison d'ici le 31 décembre 1982. Donc, voyez votre concessionnaire GM aujourd'hui.



CHEVROLET • PONTIAC • OLDSMOBILE • BUICK • CADILLAC

MAINTENANT-ÉCONOMISEZ JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE!

3 DERNIERS JOURS!

JUSQU'À 12 MOIS sans intérêt

sur tous les meubles en magasin. Également, sur les téléviseurs et composantes TOSHIBA pour livraison immédiate.

FAITES VOTRE OFFRE!

Toute offre raisonnable sera acceptée sur tous les articles portant des étiquettes de liquidation dans tout le magasin, ainsi qu'au 2e sous-sol du magasin.

FUTURS COUPLES! Profitez de nos bas prix pour choisir votre ameublement.

PARTEZ EN LUNE DE MIEL EN FLORIDE

GASTON Levesque INC. grâce à

A GAGNER: UN VOYAGE EN FLORIDE POUR 2 PERSONNES INCLUANT TRANSPORT ET HOTEL

- coupons de participation disponibles au magasin
- tout participant doit être résident du Québec et être âgé de 18 ans
- le tirage aura lieu le 11 décembre à 15 heures, aux studios de FM-93
- date limite de participation: 10 décembre 1982 à 20h
- les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries et courses et les concours publicitaires, ont été payés
- un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec

FUTURS COUPLES! Profitez de nos bas prix pour choisir votre ameublement.

LIQUIDATION DE TOUTE LA BIJOUTERIE EN MAGASIN des rabais allant jusqu'à 50%

GASTON Levesque INC.

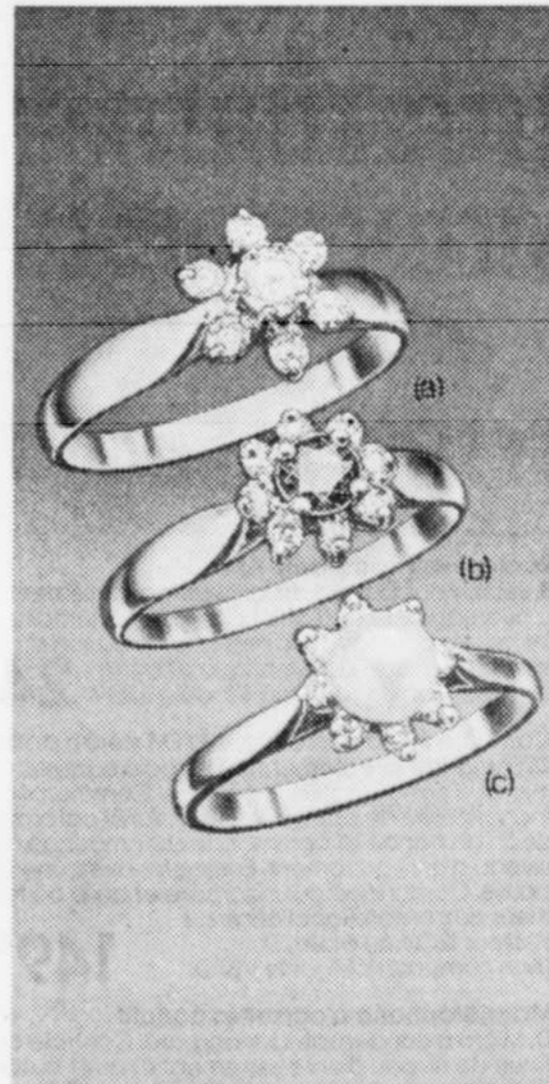
100, RUE CHABOT, 205, ROUSSEAU 101, BEAUCAGE, VILLE VANIER, TEL.: 683-3471

Peoples.  
De vrais diamants à des prix qui ne mentent pas.

Chez Peoples, vous pouvez nous croire sur parole. Soixante ans d'expérience et le pouvoir d'achat de 200 magasins nous permettent d'offrir des diamants véritables à des prix incroyables.

Ces trois bagues en sont la preuve éclatante. Pour celle qui préfère les bijoux classiques, cette bague traditionnelle à sept diamants rutilants montés sur or 14K. Seulement **495\$** (a)

Pour celle qui hésite entre le rouge et le marine, une bague dont les diamants se marient à sa pierre préférée, rubis ou saphir, montés sur or 10K. Offerte à un prix **249\$** (b) surprenant:



La mode à prix modérés, c'est ce que vous propose Peoples en vous offrant une bague à perle et à diamants, montés sur or 10K, à un prix **199\$** (c) étonnant:

Comparez les prix des bagues à diamants et la garantie étendue de Peoples à ce qu'on vous offre ailleurs. Vous serez alors convaincu que chez Peoples, vous avez de l'or pour votre argent.

PEOPLES\* Les diamantaires par excellence

BAGUES AGRANDIES POUR MONTRER LES DÉTAILS. LES BAGUES ILLUSTRÉES PEUVENT ÊTRE DÉJÀ VENDUES

PEOPLES\*  
Des gens dignes de confiance.

Les Galeries Chagnon, Les Galeries de la Capitale, Place Fleur de Lys, Les Galeries Ste-Anne, Place Ste-Foy

# Pêcheurs unis affirme avoir répondu à Garon

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — Dès le 8 juillet, la Fédération des pêcheurs unis du Québec (PUQ) a signalé que six conditions posées par le ministère québécois de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPA), au versement d'une subvention de \$700,000, étaient en tout ou en partie nuisibles au plan de redressement ou tout simplement inacceptables.

Dans un document daté du 6 juillet, dont LE SOLEIL a obtenu copie, M. Richard Lapointe, alors directeur général de l'entreprise coopérative, a indiqué la réponse du PUQ à l'offre d'une aide du ministère pour participer au plan de redressement et de restructuration de Pêcheurs unis.

La position aurait été déposée deux jours plus tard à une réunion regroupant plusieurs des partenaires impliqués dans le plan de redressement, réunion à laquelle as-

sistait, selon les renseignements obtenus, M. Ferdinand Ouellet, un des sous-ministres du MAPA.

## Les conditions

Le document avance qu'il est impossible de se plier à deux conditions énumérées dans une lettre du ministre titulaire des pêches, M. Jean Garon, soit: 1) la remise des usines viables aux coopératives locales puisque "la formule serait un retour en arrière peu propice à favoriser le développement de notre industrie"; 2) le gel des salaires des employés au niveau de ce qu'ils étaient le 31 décembre 1981, une décision pouvant "compromettre de façon irrémédiable l'avenir de l'entreprise".

D'après la lettre "endossée par le bureau de direction mandataire du conseil d'administration", il serait nuisible à la rentabilité de l'entreprise de se départir des actions votantes de Madelipêche, qui produirait des profits pour la première année, et de

vendre notamment la poissonnerie de Montréal.

Pour ce qui est de l'acquisition avant décembre 1982 des entrepôts frigorifiques de Rivière-au-Renard, en Gaspésie, et de Rivière-au-Tonnerre, sur la Côte-Nord, PUQ estime qu'il faut d'abord lui permettre de rentabiliser les opérations "avant de l'obliger à de nouveaux investissements importants, (...) un des problèmes étant le manque d'équité". Même raisonnement pour ce qui est des investissements nécessaires à la normalisation des installations, une opération estimée par le document à quel- que \$2 millions.

## Réactions

LE SOLEIL n'a pu obtenir du bureau du ministre Garon s'il a effectivement reçu le document ou s'il en a pris connaissance. La semaine dernière, M. Garon avait indiqué n'avoir reçu aucune réponse écrite ou verbale à l'offre, transmise le 2 juillet, d'une aide pouvant atteindre un maximum de \$701,250. Réagissant à l'affirmation de Pêcheurs unis que seule la contribution du MAPA manquait au plan de redressement, M. Garon avait alors souligné que ni lui, ni son ministère ne serviraient "à camoufler l'incompétence et le laxisme administratif chez PUQ".

La sortie n'a guère plu au président de Pêcheurs unis, M. Jean-Paul Paradis. Lundi, il a expédié un télégramme au premier ministre québécois, M. René Lévesque: "Le tort que la déclaration de M. Garon a fait à la réputation et à la notoriété de notre coopérative (...) m'amène à vous alerter personnellement sur les conséquences très graves d'une telle attitude. (...) De tels propos risquent

d'annuler tous les efforts déployés par notre service de mise en marché", notamment sur les marchés d'exportation, a suggéré M. Paradis.

Il n'a pas été possible de savoir si

un refus de verser la subvention du MAPA peut compromettre l'ensemble du plan de redressement, LE SOLEIL n'ayant pu obtenir de réponses aux demandes de renseignements logées

après de PUQ, du Mouvement des caisses populaires Desjardins, de la Banque Nationale et du ministère fédéral de l'Expansion industrielle régionale, tous partenaires du plan.

## Papeterie de Matane

# Les travaux de construction démarreront au début de 83

par Réjean LACOMBE

Le gouvernement québécois a accepté de verser une somme de \$23,6 millions en vue de la construction de la papeterie de Matane. En confirmant la nouvelle, hier à l'Assemblée nationale, le ministre de l'Énergie et des Ressources, M. Yves Duhaime, a précisé que les travaux de construction de cette papeterie débuteront dès le début de 1983.

Cette somme de \$23,6 millions représente en fait 40 pour 100 de la subvention de \$59 millions que les gouvernements de Québec et d'Ottawa sont appelés à verser en vue de la réalisation de ce projet qui remonte à deux ans et qui exigera des déboursés totaux de \$270 millions.

Interrogé par le député péquiste de Duplessis, M. Denis Perron et par le chef de l'Opposition, M. Gérard-D. Lévesque, le ministre Duhaime a de plus précisé que l'épineuse question de l'approvisionnement en bois avait aussi été réglée.

En outre, M. Duhaime estime que les garanties d'approvisionnement accordées en vue de la construction de la papeterie de Matane n'affecteront

en rien les garanties d'approvisionnement que le gouvernement sera appelé à accorder en vue de la relance de l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier.

Le ministre de l'Énergie et des Ressources ne croit pas de plus que la réalisation du projet de la papeterie de Matane aura des retombées négatives sur d'autres industries comme celle de la Consolidated-Bathurst à New-Richmond.

"Je n'ai pas reçu de représentation spécifiques de la part de la compagnie Consol en ce qui concerne son usine de New-Richmond, de préciser M. Duhaime. Mais, la question des approvisionnements étant réglée en vue de l'implantation de l'usine de Matane, il est évident qu'à ce moment-là, mon ministère tient compte des obligations et des engagements, des autres contrats d'approvisionnement, envers les autres producteurs de papier journal ou encore les propriétaires de moulins de sciage."

Tout en précisant que les discussions entourant le financement de la papeterie de Matane étaient très

avancées, le ministre Duhaime précise qu'il n'a jamais été question, du moins à sa connaissance, de l'installation d'une deuxième machine à papier dans cette usine.

"Je dois dire, ajoute-t-il, que si jamais on devait parler d'une deuxième machine à papier, ce qui est très hypothétique, on pourrait envisager à ce moment-là des garanties d'approvisionnement sur l'île d'Anticosti."

## ITT-Rayonier

Quant à l'usine ITT-Rayonier de Port-Cartier, le ministre de l'Énergie et des Ressources a confirmé qu'un "troisième intervenant pourrait s'intéresser très vivement à ce dossier".

"Mais, précisez-t-il, dans l'état actuel de nos discussions, j'aime mieux garder son nom pour moi."

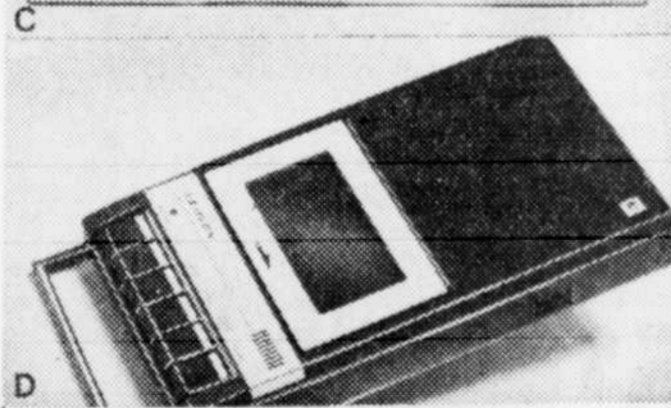
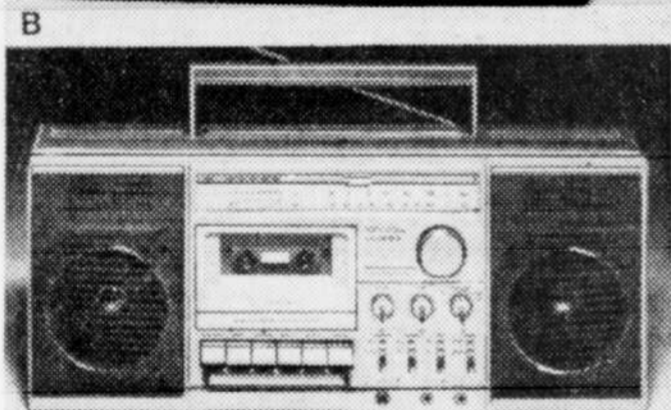
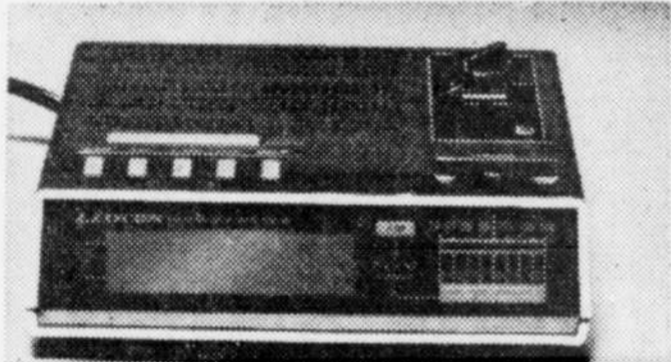
Du même coup, M. Duhaime dit espérer que ceux qui ont manifesté jusqu'à présent des intérêts pour relance d'ITT-Rayonier pourront réunir suffisamment de capitaux afin que cette usine puisse redémarrer rapidement.

Goûtez au plaisir  
de lire  
**LE SOLEIL**  
abonnez-vous!  
647-3333

**VENTE** DE NOËL  
en avant-première!

la Baie

Prêtez l'oreille  
à ces heureux  
cadeaux de Lloyd's!



**Radio-réveil compacte AM**  
B. Seulement 15,5 cm de largeur mais tellement d'avantages! Grand affichage à DEL. Mémoire 24 heures pour réveil en musique ou au son du signal. Minuterie d'arrêt automatique et barre de répétition de sonnerie. Modèle J309. **24<sup>99</sup>** ch.

**Combiné radio-cassettes AM/FM stéréo portable**  
C. Enregistre directement de la radio ou avec deux micros à condensateur incorporés. Commutateur mono/stéréo de contrôle et CAF. Arrêt automatique de fin de bande et commande automatique de niveau d'enregistrement. Enregistre avec une touche, pause. Cordon secteur incorporé et case de rangement du cordon. Fonctionne sur secteur 120V ou 6 piles D (non comprises). Modèle V370. **149<sup>00</sup>** ch.

**Magnétophone à cassettes portable**  
D. Micro à condensateur incorporé. Contrôle automatique de niveau d'enregistrement et arrêt automatique, pause. Indicateur d'enregistrement DEL. Fonctionne sur secteur ou avec 4 piles C (non comprises). Modèle V184. **39<sup>99</sup>** ch.



**Chaîne stéréo compacte à deux platines cassettes**

A. Une vraie petite merveille qui vous en fera entendre pour tous les goûts! Récepteur AM/FM stéréo à affichage numérique de l'heure et de la fréquence radio, minuterie-réveil audio à 3 sonneries séparées et indépendantes pour marche/arrêt/enregistrement; 2 platines cassettes permettant d'enregistrer d'une bande à l'autre; platine tourne-disque semi-automatique et 2 enceintes acoustiques. Modèle R620-21.

**499<sup>00</sup>** l'ens.

Commandes téléphoniques: 627-5922.  
Stéréos et radios, rayon 687. En vigueur jusqu'au 23 décembre.



**Cahiers idées-cadeaux pour Noël... de la Baie!**  
Consultez nos cahiers "Une joyeuse tradition de Noël". Ils vous proposent une foule de présents pour elle... lui... les enfants... la maison et pour vous divertir!

Nous ferons la livraison de vos achats à l'intérieur de notre zone habituelle de livraison moyennant de légers frais supplémentaires:

**Achats de moins de 20,00**  
Payés comptant ou portés au compte: livraison 1,00 (1,09 avec taxe). PAL 2,00 (2,18 avec taxe).

**Achats de plus de 20,00**  
Payés comptant ou portés au compte: livraison gratuite. PAL 1,00 (1,09 avec taxe).



JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE, MAGASINEZ À LA BAIE:  
de 9 h 30 à 21 h, du lundi au vendredi; de 9 h à 21 h, le samedi.

# LE MONDE

## Begin est convaincu d'avoir bien agi

JERUSALEM (Reuter) — M. Menachem Begin estime avoir bien agi en envoyant les milices phalangistes dans les camps palestiniens de Sabra et de Chatila où des centaines de civils furent massacrés en septembre.

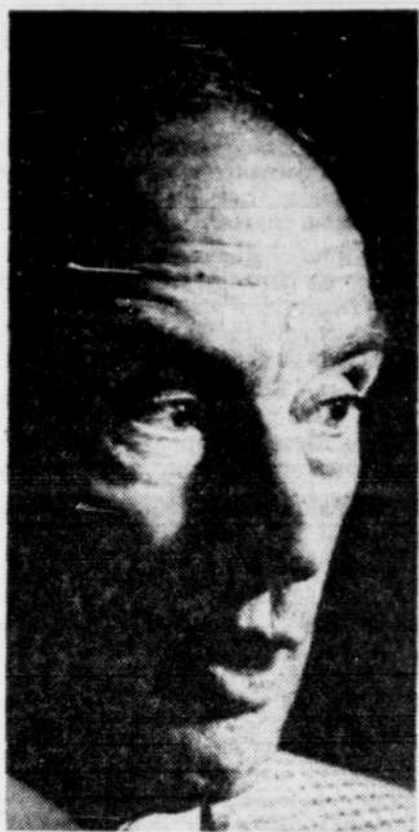
Dans une lettre adressée à la commission d'enquête sur ces faits, et rendue publique, hier, par la radio, le président du conseil déclare notamment: "Compte tenu des faits portés à sa connaissance, le gouvernement a agi avec justesse en prenant la décision d'envoyer les phalangistes dans les camps".

M. Begin nie de nouveau avoir été informé de ce qui se passait le matin du 18 septembre et répète avoir appris la nouvelle en écoutant la BBC en soirée.

La commission d'enquête a prévenu MM. Begin, Ariel Sharon, ministre de la Défense, Yitzhak Rabin, ministre des Affaires étrangères, le général Eytan et cinq de leurs collaborateurs, que ses conclusions pourraient leur être défavorables.

Ils disposent jusqu'au 16 décembre pour témoigner une nouvelle fois ou compléter par écrit leur déposition antérieure.

## Trudeau souhaite que les Palestiniens s'expriment librement



M. Pierre TRUDEAU

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien espère que les habitants des territoires occupés par Israël puissent se prononcer sur leur avenir politique, mais pas nécessairement dans un scrutin organisé par les Nations unies.

C'est ce qu'a déclaré, hier, le premier ministre Pierre Trudeau en réponse à une question du député libéral Ian Watson.

Ce dernier, qui a rencontré récemment le président de l'Organisation de libération de la Palestine, M. Yasser Arafat, voulait savoir si le Canada appuierait l'idée d'un référendum organisé par l'ONU sur le statut politique des Palestiniens de Gaza, Jérusalem-Est et la Cisjordanie.

M. Trudeau a soutenu que le Canada était d'accord avec le principe que les habitants des territoires occupés puissent s'exprimer "de façon libre et sans entrave".

"Mais quant à savoir si ce processus électoral doit se dérouler sous la supervision de l'ONU, il s'agit de quelque chose que je n'ai pas eu le temps de discuter avec le ministre des Affaires étrangères", a déclaré M. Trudeau.

## Des juifs pratiquants fondent un "mouvement de réflexion"

par Bernard COHEN

JERUSALEM (AFP) — Pour la première fois depuis le ralliement des partis religieux à M. Menachem Begin en 1977, des opposants à l'option du "Grand Israël" ont décidé mardi de se regrouper et de fonder un "mouvement de réflexion".

Cette initiative a été prise par des enseignants et des étudiants de la "Yeshiva" (école religieuse) de Har-Tsion, installée à Goush-Etsion, en territoire occupé par Israël depuis 1967.

Le directeur de cette école, le rabbin Yehouda Amital, avait exigé du gouvernement, au mois de septembre dernier, que soit constituée au plus vite une commission d'enquête officielle sur les massacres de Sabra et Chatila.

Le rabbin Amital, qui nie vouloir constituer un nouveau parti politique, a déclaré au cours d'une conférence de presse que "les Juifs pratiquants, qui sont naturellement opposés à la violence et à l'extrémisme, ont senti le besoin de prendre la parole et de ne pas laisser sans réponse un ultranationalisme qui se drape dans une lecture erronée de la tradition juive".

Le rabbin faisait allusion aux militants du "Goush Emounim" (Bloc de la foi), qui prônent l'annexion de la Cisjordanie et de Gaza par Israël.

Les fondateurs du nouveau mou-

vement, eux, estiment que des compromis territoriaux peuvent se justifier "s'ils apportent réellement la paix à Israël". "Nous ne pensons pas qu'Israël soit responsable de ce que l'on appelle le problème palestinien, qui a été créé par l'irresponsabilité des Etats arabes, mais nous avons la responsabilité d'éviter la montée de la tension au Moyen-Orient", a déclaré le rabbin Amital.

L'apparition d'un mouvement "colombe", même s'il ne touche pour l'instant que des secteurs limités de

l'opinion publique religieuse, constitue pour les observateurs israéliens un phénomène politique important.

La majorité des émigrants qui arrivent en Israël depuis quelques années est composée de familles pratiquantes, fortement attachées à la présence juive en Cisjordanie. Cette population n'est guère sensible aux thèses de l'opposition travailliste à qui elle reproche son "laïcisme".

Des "colombes" qui soient aussi des juifs de stricte observance peuvent la convaincre plus aisément, estime-t-on.

## Habib et Draper rendent compte de leur mission

WASHINGTON (AFP) — M. Philip Habib, envoyé spécial du président Reagan au Moyen-Orient et son adjoint, M. Morris Draper, qui ont regagné Washington mardi soir, ont rendu compte de leur dernière mission dans la région au cours d'une réunion de l'état-major de crise à la Maison-Blanche hier matin.

Le président Reagan ne participait pas à la réunion, à laquelle ont assisté notamment le vice-président George Bush, le secrétaire d'Etat adjoint, Kenneth Dam (en l'absence de M. Shultz en tournée en Europe), le secrétaire à la Défense, Caspar Wein-

berger, le conseiller du président Reagan pour les affaires de sécurité, M. William Clark, et le directeur de la CIA, William Casey.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Larry Speakes, a indiqué que M. Philip Habib aurait probablement aujourd'hui des consultations avec le président Reagan en vue de discuter des "prochaines étapes" au Moyen-Orient. M. Speakes a reconnu que la situation au Liban était "délicate et difficile" mais il a répété que les négociations en vue d'un retrait des troupes étrangères n'étaient pas dans l'impasse.

# VENTE DE NOËL

en avant-première!

## Pour de beaux cadeaux sûrs d'être utiles, vous avez le choix!

**Pratico-électriques avec CGE!**

**Séchoir compact "Le Styliste 1100"**  
B. Tout nouveau! Pour sécher, pour coiffer, 1100 watts de puissances et 3 réglages! Comprend un peigne à dents larges et une brosse  
**18<sup>73</sup> ch.**

**Nécessaire de mise en pli "Le Boucle-Minute"**  
C. De belles bouclettes... et en vitesse! Vapeur, revitalisant ou à sec. Comprend 20 rouleaux non-émoussés de 3 dimensions. Mallette pratique, s'emporte partout!  
**36<sup>99</sup> l'ens.**

**Fer à coiffer**  
D. Contrôle thermostatique de la chaleur pour une touche professionnelle! Bitension. Bouton chauffant pas et cordon pivotant. Voyant lumineux indiquant que le fer est prêt.  
**11<sup>99</sup> ch.**

**Séchoir pistolet "Le Cache-Cache 1400"**  
A. Un rendement incomparable! 1400 watts de puissance! Et un cordon escamotable pleine longueur se rangeant à l'intérieur par simple pression d'un bouton! 3 réglages de chaleur et 2 de débit d'air. Concentrateur d'air inclus.  
**24<sup>99</sup> ch.**

## Super-bienfaisants avec Water Pik!

**Mini appareil d'hygiène buccale**  
E. Son puissant jet d'eau nettoie les dents et masse les gencives! Fonctionne avec pile rechargeable. Comprend rechargeur bitension et étui de voyage.  
**49<sup>99</sup> ch.**  
Obtenez un coupon-remise de \$3 du fabricant à l'achat de votre Mini Water Pik! Voir détails au rayon des accessoires électriques pour soins personnels.

**Vaporisateur Shower Massage**  
F. Une douche massieuse des plus complètes! 8 réglages de douches et de massages, et une relaxante brume-vapeur!  
**59<sup>99</sup> ch.**  
Obtenez un coupon-remise de \$10 du fabricant à l'achat du Vaporisateur Shower massage de Water Pik. Voyez les détails à notre rayon des accessoires électriques pour soins personnels.

**Douche massieuse fixe**  
H. (Hors photo). S'adapte à tout tuyau standard. Réglages jet ordinaire, massage rapide ou lent, ou tout autres combinaisons.  
**26<sup>99</sup> ch.**

**Douche massieuse téléphone**  
G. Comme ça fait du bien! Son tuyau chromé de 152 cm s'adapte à tout tuyau standard. Réglages jet ordinaire, massage rapide ou lent, ou tout autres combinaisons.  
**44<sup>99</sup> ch.**

**Accessoires électriques pour soins personnels, rayon 770. Pas à Chicoutimi. En vigueur jusqu'au 23 décembre.**

# Remplacement de Khomeiny: la machine est en branle

TEHERAN (AFP) — La république islamique d'Iran franchira demain une nouvelle étape dans la consolidation de ses institutions avec l'organisation d'élections destinées à désigner "l'Assemblée des experts", ouvrant ainsi le processus de la succession de l'ayatollah Ruhollah Khomeiny.

Tous les Iraniens et Iraniennes âgés de plus de 16 ans sont appelés à voter pour nommer les 86 experts qui formeront cette assemblée, dont le rôle prévu par la constitution de décembre 1979 est de choisir le futur "guide de la révolution".

Toutefois, dès l'annonce de ce scrutin, différé à plusieurs reprises, l'une des principales personnalités politiques iraniennes, le président du Parlement islamique, l'hodjatoleislam Hachemi Rafsanjani, en a tracé les limites. M. Rafsanjani a déclaré qu'il était probable que cette assemblée n'aurait pas à se prononcer et que le futur guide, le moment venu, serait "spontanément" nommé par le peuple.

L'ayatollah Hossein Ali Montazeri, a-t-il ajouté, est celui qui répond le mieux aux exigences de cette fonction. Depuis lors, d'importants dignitaires religieux et les grands quotidiens ont repris à leur compte cette hypothèse, menant ce qui, ailleurs qu'en Iran, passerait pour une véritable "campagne électorale".

Une telle solution est du reste prévue par la constitution. L'ayatollah Khomeiny a été le premier à en bénéficier, étant "reconnu et accepté par la majorité absolue du peuple comme guide", suivant le 107e principe de ce texte adopté par référendum.

### Rôle et pouvoirs

Le guide de la révolution est un docteur du dogme (faghih) chargé de "la gestion et de l'imamat (NDLR: orientation politico-religieuse) des croyants". Il est le premier personnage du pays, nommant les théologiens du Conseil de surveillance de la constitution et la plus haute autorité judiciaire. Il est le commandant suprême des forces armées et peut ré-

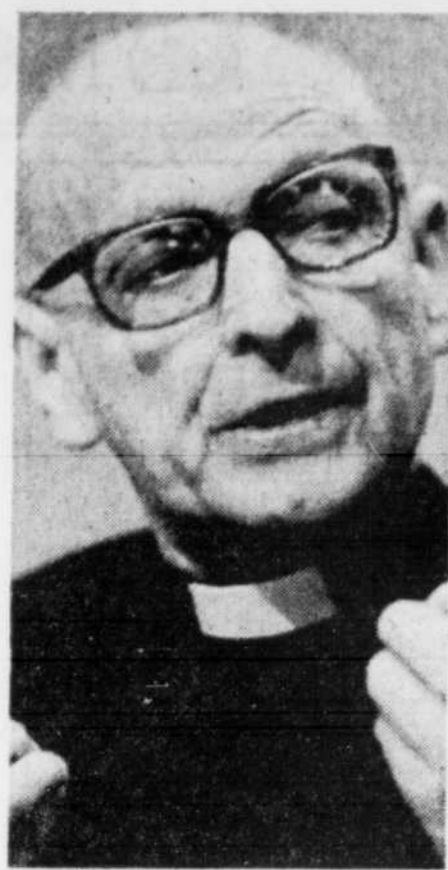
voquer le président de la république comme l'a fait l'imam Khomeiny pour M. Abolhassan Bani-Sadr, le 22 juin 1981.

En vertu du texte constitutionnel, les experts doivent examiner les personnes susceptibles de posséder la "supériorité particulière" pour exercer ce mandat. S'ils ne trouvent pas, ils doivent désigner trois ou cinq autorités religieuses remplissant les conditions pour former un "conseil de direction".

Direction collective ou guide unique pour "l'après-Khomeiny", la question semblait devoir se poser, mais la campagne des éléments les plus engagés du régime tend à clore le débat avant même qu'il ne soit engagé.

Leur campagne comporte deux thèmes majeurs: la condamnation de l'abstention "prônée par les ennemis de la république islamique" et le rejet de l'idée que l'existence d'une telle assemblée pourrait affaiblir le guide actuel.

Celui-ci appuie de toute autorité ce scrutin.



Le père général Pedro ARUPE UPI

# Les Jésuites préparent la succession d'Arrupe

ROME (AFP) — Le père Paolo Dezza, délégué du pape pour la Compagnie des jésuites, a annoncé officiellement hier la convocation d'une congrégation générale de la compagnie pour le 2 septembre 1983 pour traiter de la démission pour raison de santé du père général Pedro Arrupe, et de l'élection d'un nouveau supérieur.

Dans une lettre adressée aux supérieurs majeurs de l'ordre de Saint-Ignace, le père Dezza précise qu'il a reçu pour ce faire l'autorisation du pape lui-même et invite les responsables des provinces et vice-provinces à convoquer les congrégations provinciales qui devront être terminées au plus tard le 10 avril 1983.

La prochaine congrégation sera la 33ème de l'histoire longue de 442 ans de l'Ordre des jésuites qui compte actuellement 26.000 membres répartis dans plus de cent pays.

Selon les directives de Jean-Paul II, le "parlement" des jésuites devra non seulement donner à la compagnie un nouveau supérieur "mais aussi lui

communiquer un nouvel élan pour mener à bien sa mission avec un courage rénové, comme l'attendent l'Eglise et le monde".

Le supérieur général actuel, l'Espagnol Pedro Arrupe, avait exprimé en 1980 l'intention de convoquer une congrégation générale à laquelle il aurait présenté sa démission en raison de son âge avancé. Il avait alors 73 ans. Quand, en 1981, le père Arrupe fit part de ses intentions au pape, Jean-Paul II lui demanda d'y surseoir en vue d'une préparation plus profonde de la compagnie à cette échéance.

Mais le 7 août 1981, le père Arrupe fut frappé d'hémiplegie, qui ont laissé des séquelles persistantes. Le pape intervint alors en nommant un délégué personnel, le père Paolo Dezza, chargé d'assurer le gouvernement de la compagnie et de préparer la congrégation générale.

L'annonce donnée hier par le père Dezza ouvre la "campagne électorale" dans les 87 provinces et vice-provinces de l'ordre pour la désignation des délégués qui participeront à la congrégation à Rome dans neuf mois.



## VENTE DE NOËL

en avant-première!

### Pour Noël, offrez-lui un disque...

### En voici un grand choix à bas prix!

# 5<sup>99</sup>

ch. disques ou cassettes

 Henry Hadaway Orchestra — <b>TURNED ON CHRISTMAS</b>	 The Royal Philharmonic — <b>HOOKED ON CLASSICS</b>	 Hall & Oates — <b>H<sub>2</sub>O</b>	 The Royal Philharmonic — <b>HOOKED ON CLASSICS II</b>	 Diana Ross — <b>SILK ELECTRIC</b>
 Zamfir — <b>TRANQUILITY</b>	 Luciano Pavarotti — <b>PAVAROTTI ENCORE!</b>	 Fischer Choir — <b>BEST OF THE FISCHER CHOIR</b>	 Nathalie Sbard — <b>OUVRE-MOI LA PORTE</b>	 John Lennon — <b>JOHN LENNON COLLECTION</b>
 Led Zeppelin — <b>LED ZEPPELIN IV</b>	 Rod Stewart — <b>ROD STEWART GREATEST HITS</b>	 Ginette Reno — <b>JE NE SUIS QU'UNE CHANSON</b>	 Dominique Michel — <b>DOMINIQUE EN FORME</b>	 André Gagnon — <b>GRANDS SUCCES</b>

# 10<sup>99</sup>

ch. albums ou cassettes

 George Benson — <b>THE GEORGE BENSON COLLECTION</b>	 Abba — <b>THE SINGLES</b>	 Les Beatles — <b>THE BEATLES/1962-1966</b>	 Les Beatles — <b>THE BEATLES/1967-1970</b>	 Pink Floyd — <b>THE WALL</b>
--	--	---	---	---

Achats en magasin seulement. Disques, rayon 792. En vigueur jusqu'au 23 décembre.



**Offrez des chèques-cadeaux la Baie!**  
C'est la solution toute trouvée! En coupures de \$5, \$10, \$25, \$50 ou \$100, ils sont échangeables dans plus de 300 magasins la Baie à travers le Canada!

Visitez notre **Boutique de Noël!**  
On y offre tout ce dont vous aurez besoin pour parer votre décor! Arbres, guirlandes, boules et figurines... tous regroupés pour faciliter votre magasinage!  
**Boutique de Noël,**

dans toutes les succursales.



**JUSQU'AU 23 DÉCEMBRE, MAGASINEZ À LA BAIE:**  
de 9 h 30 à 21 h, du lundi au vendredi; de 9 h à 21 h, le samedi.